Cfdt:
SCHNEIDER ELECTRIC
S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

MOBILITÉ VERS ÉVREUX
DES MESURES INSUFFISANTES, DES SALARIÉS TOUJOURS PÉNALISÉS

LE PROJET PRESENTE PAR LA DIRECTION

INVESTISSEMENTS

- ≈ 8 M€ / an d'investissements récurrents sur les 2 sites
- 7,5 M€ supplémentaires sur 3 ans
- 150 M€ pour le nouveau site : 3,5 M€ terrain + 146,5 M€ bâtiment

EMPLOI & VOLUMES

- Objectif affiché à partir de 2029 : 600 000 heures par an
- APC : remplacement des départs naturels par des recrutements CDI, nombre à déterminer
- GEPP : remplacement annoncé des départs à 100 % en production et 50 % en structure

La direction présente son dispositif d'accompagnement comme une réponse adaptée à chaque situation. Derrière les annonces la réalité est tout autre: les salariés continueront à supporter une partie importante des conséquences du transfert vers Evreux.

TRANSPORT INDIVIDUEL : LE GRAND OUBLIÉ

Franchise de 20 km à partir de BLR jusqu'à EVREUX sans prise en compte de votre trajet actuel.

-Indemnisation limitée à 24 mois et compensation insuffisante des surcoûts réellement supportés.

TRAJET BEAUMONT-LE-ROGER / ÉVREUX

Davantage de kilomètres, davantage de fatigue et davantage de dépenses sans compensation durable.

AIDES TEMPORAIRES POUR UN PROBLÈME DÉFINITIF

Les contraintes seront permanentes alors que les aides sont limitées dans le temps

LES EXIGENCES DE LA CFDT

Une indemnisation kilométrique réellement compensatrice et dans le temps
La suppression de la franchise de 20 km.
La prise en compte du temps de trajet supplémentaire.
Une augmentation individuelle de 5% pour tous+ primes.

LES SALARIES N'ONT PAS A PAYER LE PRIX DU DEMENAGEMENT DE L'ENTREPRISE

La CFDT n'acceptera pas que les salariés soient traités au rabais.

Ne pas jeter sur la voie publique.